Nations Unies A/73/627*

Assemblée générale

Distr. générale
10 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 162 b) de l'ordre du jour
Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Page
I.	Introduction	4
II.	Exécution du mandat	4
	A. Considérations générales	4
	B. Utilisation des crédits	4
	C. Activités d'appui de la mission	6
	D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	7
	E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III.	Exécution du budget	29
	A. Ressources financières	29
	B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	30
	C. Évolution des dépenses mensuelles	30
	D. Autres produits et ajustements	31
	E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	31
	F. Contributions non budgétisées	32
IV.	Analyse des écarts	32
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	35

* Nouveau tirage pour raisons techniques (30 janvier 2019).

18-21437* (F) 300119 300119

Merci de recycler

Résumé

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (Opérations et Appui).

Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit des problèmes de sécurité dans la région. Conformément à son mandat, elle s'est employée à atténuer les motifs de tension entre les parties, afin d'aider ces dernières à respecter la cessation des hostilités et à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement durable du conflit.

Les dépenses engagées par la Force pendant l'exercice considéré se sont élevées à 482,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (contre des dépenses d'un montant de 480,7 millions de dollars et un taux d'exécution du budget de 98,4 % pour l'exercice précédent).

Le solde inutilisé, d'un montant de 0,5 million de dollars, s'explique principalement par le fait que les dépenses opérationnelles ont été inférieures aux prévisions, la location d'hélicoptères et les opérations maritimes ayant été moins coûteuses que prévu à la suite de la réorganisation du Groupe d'intervention navale. Les économies réalisées ont été en partie contrebalancées par des dépenses plus élevées que prévu au titre de la catégorie Militaires et personnel de police, d'une part, les réductions appliquées aux taux standard de remboursement au titre du matériel manquant ou défectueux, conformément à la résolution 67/261 de l'Assemblée générale, ayant été moins importantes que prévu, et au titre de la catégorie Personnel civil, d'autre part, du fait de l'incidence nette de taux moyens de vacance de postes inférieurs aux prévisions et de la révision des barèmes des traitements et des ensembles de prestations offertes au personnel recruté sur le plan international.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écart*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	322 649,5	322 828,5	(179,0)	(0,1)
Personnel civil	91 640,3	91 879,2	(238,9)	(0,3)
Dépenses opérationnelles	68 710,2	67 825,7	884,5	1,3
Montant brut	**483 000,0**	**482 533,4**	**466,6**	**0,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	12 240,2	12 885,7	(645,5)	(5,3)
Montant net	**470 759,8**	**469 647,7**	**1 112,1**	**0,2**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**483 000,0**	**482 533,4**	**466,6**	**0,1**

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	*Effectif approuvé*[a]	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Contingents	15 000	10 405	30,6
Personnel recruté sur le plan international	254	241	5,1
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	51	37	27,5
Agents des services généraux	585	548	6,3
Emplois de temporaire[c]			
Personnel recruté sur le plan international	2	2	–

[a] Niveau maximum de l'effectif autorisé.
[b] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.
[c] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 25 janvier 2017 (A/71/765 et A/71/765/Corr.1), s'élevait à 494 771 300 dollars (montant net : 482 039 100 dollars). Il couvrait le déploiement de 15 000 militaires, 256 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 2 occupant des emplois de temporaire) et 645 agents (dont 51 administrateurs) recrutés sur le plan national.

2. Dans son rapport du 18 avril 2017 (A/71/836/Add.5 et A/71/836/Add.5/Corr.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 492 623 700 dollars pour l'exercice 2017/18 (ibid., par. 65).

3. Dans sa résolution 71/307, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 483 000 000 dollars (montant net : 470 759 800 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice 2017/18. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2305 (2016) et 2373 (2017).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (Opérations et Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice pour concrétiser les réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit des problèmes de sécurité dans la région. Conformément à son mandat, elle s'est employée à atténuer les motifs de tension entre les parties, afin d'aider ces dernières à respecter la cessation des hostilités et à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement durable du conflit.

9. Les dispositifs de liaison et de coordination avec les parties demeurent le principal outil dont dispose la Force pour empêcher la reprise des hostilités et pour intervenir rapidement afin de désamorcer les tensions entre les parties. Au cours de l'exercice considéré, la Force a intensifié ses activités opérationnelles et ses activités d'observation au moyen de patrouilles indépendantes ou communes et de postes de contrôle gérés avec l'Armée libanaise, renforçant ainsi sa visibilité sur le terrain et améliorant les informations fournies au Conseil de sécurité.

10. La Force a continué de conduire et de faciliter l'action d'un mécanisme tripartite dans le cadre duquel les parties débattent de questions liées à l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, et a notamment obtenu un appui au renforcement des capacités de l'Armée libanaise afin de lui transférer progressivement l'ensemble des fonctions liées à la sécurisation de la zone d'opérations et des eaux territoriales libanaises, en application de ladite résolution. Le marquage visible de la Ligne bleue sur le terrain, qui revêt toujours une importance stratégique, s'est poursuivi, l'idée étant de favoriser la confiance entre les parties.

11. Le Groupe d'intervention navale de la Force a continué de mener des opérations de surveillance maritime dans la zone d'opérations maritimes et procédé régulièrement à des exercices de formation conjoints avec l'Armée et la marine libanaises.

12. Au cours de l'exercice considéré, l'Armée libanaise a déployé un régiment supplémentaire (Cinquième régiment d'intervention) dans le sud du Liban et renforcé ses effectifs dans la zone d'opérations de la Force, laquelle a adapté ses activités de coordination opérationnelle en conséquence.

13. Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre du bilan stratégique de la Force réalisé en 2017 (S/2017/202, annexe) : la Force s'est employée en priorité à solliciter l'appui des donateurs en vue de la création, dans sa zone d'opérations, d'un régiment type de l'Armée libanaise et a contribué à la définition de celui-ci. Elle a également facilité la planification de la remise en état par l'Armée libanaise des infrastructures dans lesquelles celle-ci accueillera ce régiment. Des pourparlers étaient en cours avec les États Membres au sujet de l'achat d'un navire qui viendrait renforcer la capacité navale de l'Armée libanaise.

14. Le centre de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise a été mis en place en mai 2018. Un appui et une formation supplémentaires ont été nécessaires pendant la dernière partie de l'exercice considéré. La Force a continué de mener un certain nombre d'activités de formation conjointes avec l'Armée libanaise ainsi que des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles conjointes, la gestion des postes d'observation et des postes de contrôle communs et l'organisation de patrouilles pédestres dans les villages et d'opérations d'interception de tirs de roquette. Ces activités ont contribué à empêcher la reprise des hostilités et aidé l'Armée libanaise à maintenir une zone exempte de personnel armé, d'équipement militaire et d'armements non autorisés au sud du Litani.

15. Conformément aux recommandations formulées dans le cadre du bilan stratégique de la Force réalisé en 2017, cette dernière a mis en place un conseil chargé de la sensibilisation au niveau local dirigé par le Chef adjoint de la mission afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des activités de sensibilisation et des activités liées à son programme qui sont menées par diverses de ses composantes civiles et militaires.

16. Au cours de l'exercice considéré, des élections législatives se sont déroulées avec succès au Liban. Bien que le Gouvernement soit encore en cours de formation, la Force a continué d'appuyer les activités visant à renforcer l'autorité de celui-ci

dans la zone située au sud du Litani. Pour ce faire, elle a régulièrement collaboré avec les autorités locales, les ministères et les municipalités ainsi qu'avec des représentants des administrations régionales et du pouvoir central. Elle s'est essentiellement employée à fournir des conseils, dispenser des formations à l'intention des force de police municipale et des premiers intervenants en cas de crise et mener des activités plus larges aux fins du renforcement des capacités. Elle a également participé à des activités au côté de la population locale afin que sa mission soit mieux acceptée par celle-ci.

17. Ni le mandat ni les moyens de la Force ne lui permettent de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il n'en reste pas moins que sa raison d'être est liée à l'accomplissement de progrès dans l'application globale de la résolution 1701 (2006) et en ce qui concerne le processus politique visant à parvenir à un cessez-le-feu permanent et à un règlement durable du conflit. À cette fin, la Force a collaboré étroitement avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban afin d'étudier tous les moyens qui peuvent être envisagés pour favoriser et renforcer la confiance entre les parties. L'absence persistante de progrès vers une solution politique à long terme, conjuguée à l'exacerbation de l'instabilité au Liban en raison du conflit qui se poursuit en République arabe syrienne, compromet la viabilité des réalisations de la Force.

C. Activités d'appui de la mission

18. On trouvera dans le tableau ci-après les taux moyens de vacance de chacune des catégories de personnel pour l'exercice 2017/18, par rapport aux taux effectifs de l'exercice 2016/17 et aux taux prévus dans le budget de 2017/18.

(En pourcentage)

Catégorie	*Effectif réel 2016/17*	*Effectif prévu 2017/18*	*Effectif réel 2017/18*
Personnel militaire	30,2	29,9	30,6
Personnel recruté sur le plan international	6,3	5,5	5,1
Administrateurs recrutés sur le plan national	40,4	40,4	27,5
Agents des services généraux	7,5	7,6	6,3

19. Pendant l'exercice considéré, la Force a enregistré des taux moyens de vacance du personnel militaire plus élevés que prévu, le déploiement de l'effectif militaire ayant été moins important que prévu compte tenu des besoins opérationnels dans la zone de la mission. En ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, le taux de vacance effectif de 5,1 % (contre un taux de 5,5 % prévu dans le budget) tient à l'aboutissement, pendant l'exercice considéré, des procédures de classement des postes internationaux vacants et de recrutement visant à les pourvoir. En ce qui concerne les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux, les taux effectifs moyens de vacance (27,5 %, pour le premier, et 6,3 %, pour le second) sont inférieurs aux taux prévus dans le budget (40,4 % et 7,6 %, dans le même ordre) du fait du classement définitif des postes d'agent recruté sur le plan national, qui a permis à la Force de pourvoir les postes de cette catégorie qui étaient encore vacants et s'est traduit, pendant l'exercice considéré, par des effectifs moyens de personnel recruté sur le plan national plus élevés que prévu.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

20. La Force a continué de coopérer étroitement avec les trois autres missions de maintien de la paix opérant dans la région : la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).

21. La Section régionale déontologie et discipline de la Force a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui englobe la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, la Base de soutien logistique des Nations Unies, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui qu'elle a fourni, avec le concours des coordonnateurs pour les questions de déontologie et de discipline de chaque mission, s'est notamment inscrit dans le cadre d'activités de prévention, de séances d'information à l'entrée en service et de stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline, lesquels ont été tout particulièrement axés sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Pendant l'exercice considéré, la formation ciblée concernant la stratégie mise en place pour réprimer les faits répréhensibles a de nouveau été dispensée, en étroite collaboration avec des partenaires de premier plan tels que le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. En outre, la Section a aidé chaque mission à réaliser des évaluations des risques. En consultation avec chacune d'entre elles, elle a recommandé des stratégies pour prévenir les risques mis en évidence, en accordant une attention particulière à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Ces évaluations ont donné lieu à des échanges réguliers avec des partenaires tels que l'équipe de pays des Nations Unies concernée, des organisations non gouvernementales et les autorités locales. À ce titre, la Section a veillé à ce que chaque mission ou bureau dresse une liste des services d'assistance aux victimes, et soutenu la mise en place de réseaux locaux pour les équipes de pays des Nations Unies. Toutes les allégations de faits répréhensibles ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations ont été transmises au chef de mission ou de bureau. La Section a également tenu le Siège régulièrement informé de toutes ces questions.

22. Les Services régionaux de l'informatique et des communications ont poursuivi la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités dans les prestations de services, à faire des économies d'échelle et à éliminer les chevauchements d'activités entre les quatre missions de maintien de la paix actives au Moyen-Orient. La création d'un solide réseau informatique régional à haut débit a permis à ces missions de disposer des liaisons et de la résilience nécessaires aux applications critiques. Les Services régionaux de l'informatique et des communications ont tiré le meilleur parti de l'intégration et créé le plus de synergies possible, notamment pour ce qui concerne les systèmes d'information géographique, en améliorant la perception de la situation ainsi que les applications Web.

23. La Force a continué d'apporter un appui à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies dans la région, accueillant les stagiaires de divers bureaux venus participer aux formations qui ont été organisées en cours de mission compte tenu des besoins communs en matière de formation. Les installations de formation de la Force, ses formations dispensées en cours de mission, ses formateurs et ses experts demeurent des ressources importantes et des moyens d'un bon rapport coût-efficacité pour les missions dans la région.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : Opérations

24. Au cours de la période considérée, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de la précarité et de l'imprévisibilité de la situation dans la région et contribuant également à consolider l'autorité de l'État dans le sud du pays, et de renforcer les capacités de l'Armée libanaise. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, notamment le mécanisme de coordination tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour favoriser l'apaisement des tensions entre les deux parties. Elle a entretenu des contacts quotidiens avec les parties en vue d'éviter que des tensions ou des erreurs d'appréciation ne dégénèrent et d'empêcher toute manifestation d'hostilité. Grâce à la poursuite des relations bilatérales avec les parties à divers niveaux, elle a répondu utilement aux problèmes de sécurité et réalisé des progrès concernant le marquage de la Ligne bleue.

25. La FINUL a également mené des patrouilles et des activités opérationnelles quotidiennes, aussi bien seule qu'en coopération étroite avec l'Armée libanaise, en se concentrant particulièrement sur le plein respect de la Ligne bleue par les parties, et elle a aidé l'Armée libanaise à prendre des mesures visant à créer une zone exempte de personnel armé, d'équipement militaire et d'armements non autorisés entre le Litani et la Ligne bleue. Elle s'est aussi efforcée, dans le cadre de son mandat, de prévenir toute activité hostile dans sa zone d'opérations. Au cours de la période considérée, la présence de l'Armée libanaise dans la zone située au sud du Litani a été renforcée avec le déploiement d'un nouveau régiment, le Cinquième régiment d'intervention. La FINUL s'est employée en priorité à solliciter l'appui des donateurs en vue de la création d'un régiment type de l'Armée libanaise dans sa zone d'opérations, et a aidé à l'élaboration de la notion de régiment type. Elle a en outre mené un grand nombre d'activités de formation axée sur les besoins opérationnels et d'opérations conjointes en vue de renforcer les capacités de l'Armée libanaise. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations de surveillance maritime afin d'aider les autorités libanaises à sécuriser les frontières maritimes et à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de matériaux connexes au Liban. Il a également continué d'assurer la formation des forces navales libanaises en vue de renforcer les capacités de la marine libanaise et de lui transférer progressivement la responsabilité de la sécurité dans les eaux territoriales. Dans le cadre du dialogue stratégique, la FINUL s'est également employée à aider la marine libanaise à acquérir de nouveaux moyens navals.

26. Afin d'assurer la préparation de la Force et dans le cadre de ses efforts de planification des interventions d'urgence, la FINUL a finalisé ses plans en la matière et mené des exercices pour permettre à la Force de s'acquitter convenablement de son mandat de protection des civils qui sont exposés à une menace imminente de violences physiques conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

27. La FINUL a de surcroît mené des activités visant à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en appuyant la participation des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant les capacités des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. Dans ce contexte, elle a rencontré régulièrement des représentants des organismes gouvernementaux et des municipalités locales, les chefs religieux et des membres de la société civile, et leur a donné des conseils sur la manière d'obtenir des ressources et de l'aide pour être mieux en mesure de fournir des services à la population. Elle a contribué au renforcement de leurs capacités grâce à des ateliers et à des activités de formation et a exécuté un certain nombre de projets et d'activités à

petite échelle pour répondre aux besoins immédiats de la population locale. Elle a également organisé des expositions et des campagnes visant à promouvoir la prévention des conflits et à réduire les tensions sociales. Dans le cadre du mécanisme de dialogue stratégique, un centre régional de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise a été créé dans le sud du Liban.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue	1 779 violations de l'espace aérien et 1 128 violations de la Ligne bleue par voie terrestre ; aucun lancement de roquettes en direction d'Israël depuis le Liban ; 42 coups de semonce tirés par les Forces de défense israéliennes ; 5 autres coups d'avertissement à l'aide de munitions (grenades étourdissantes et grenades fumigènes) ; 7 jets de pierres contre la FINUL ; 12 jets de pierres le long de la Ligne bleue ; tensions occasionnelles en mer le long de la ligne de bouées ; maintien, par les Forces de défense israéliennes, d'une présence dans le nord du village de Ghajar (au nord de la Ligne bleue), ce qui reste une violation constante
Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue	L'Armée libanaise a été déployée dans toute la région située au sud du Litani, à l'exception de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue. Un régiment supplémentaire est venu renforcer la force de l'Armée libanaise.
Absence de personnel armé, d'armes ou de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL	15 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations ; 671 chasseurs munis d'une arme
Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination	Objectif atteint. Organisation de 7 réunions tripartites et de 19 réunions tripartites spéciales du sous-comité chargé de la Ligne bleue, associées à des activités de liaison et de coordination des deux côtés de la Ligne bleue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Agrandissement de la zone exempte de mines et restes explosifs de guerre	11 321 mètres carrés ont été neutralisés ; 1 352 mines antipersonnel et 4 munitions non explosées ont été détruites.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
1 051 200 jours-homme de patrouille motorisée, y compris une capacité de réserve et une capacité de réaction rapide pour la reconnaissance des zones de tension, les interventions et les activités de protection à assurer, si besoin est, en cas de crise, en vue d'appuyer d'autres unités	1 244 432	Jours-homme de patrouille motorisée Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques effectués conformément à la résolution 2373 (2017), dans laquelle le Conseil de sécurité a demandé davantage de patrouilles pour renforcer la visibilité dans les zones sensibles et le long de la Ligne bleue.

704 450 jours-homme aux postes d'observation armés	788 400	Jours-homme aux postes d'observation armés dans 67 sites d'observation permanents occupés 24 heures sur 24 et 15 postes d'observation temporaires occupés de 3 à 24 heures par jour en moyenne Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques qui se sont avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité.
480 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et vols de reconnaissance dans la zone d'opérations	523	Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vols de reconnaissance Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par les ajustements tactiques effectués en application de la résolution 2373 (2017) du Conseil de sécurité visant à renforcer la couverture aérienne de terrains inaccessibles par les forces terrestres.
970 heures de vol pour la constatation des problèmes et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des missions de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	753	Heures de vol Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par l'évolution des besoins opérationnels, et par des conditions climatiques défavorables.
1 497 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise	1 491	Jours-navire de patrouille navale
657 heures de vol aux fins des activités de patrouille d'interception et des opérations dans la zone d'opérations maritimes	191	Heures de vol Le nombre d'heures de vol a été moindre que prévu car l'un des deux hélicoptères n'a pas été utilisé ; il s'agissait en effet d'un monomoteur qui ne répondait pas aux critères en vigueur pour les opérations maritimes, puisque seul un bimoteur peut être utilisé pour survoler une étendue d'eau.
Activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise, dont au moins 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 4 patrouilles à pied et en véhicule et activités conjointes de contrôle dans 11 postes de contrôle par jour	9 11 4	Opérations d'interception de tirs de roquette Patrouilles à pied et en véhicule Postes de contrôle ayant fait l'objet d'activités conjointes de contrôle par jour En outre, 12 patrouilles le long de la Ligne bleue ; 16 postes de contrôle permanents ; et 3 postes d'observation parallèles ont été coordonnés.
Organisation de 950 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les éléments terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et	696	Exercices de formation communs coordonnés avec l'Armée libanaise, notamment avec la marine libanaise, dont 230 stages de formation et exercices communs à l'intention des forces

d'améliorer la coordination entre l'Armée libanaise et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées		terrestres et 466 à l'intention des forces maritimes Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'Armée libanaise a été moins disponible pour participer aux exercices et activités de formation proposées par la FINUL.
Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	3	Rapports
Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et qui exigent une attention immédiate	Oui	Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, liaison quotidienne assurée par le service de liaison, et tenue régulière de réunions à un niveau hiérarchique élevé avec les parties
Présidence des réunions tripartites tenues chaque mois ou selon que de besoin, et fourniture des services de secrétariat nécessaires à ces réunions	7	Réunions tripartites périodiques Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la disponibilité des parties et par l'organisation de réunions tripartites spéciales du sous-comité chargé de la Ligne bleue, qui remplacent les réunions tripartites périodiques.
Fourniture, selon que de besoin, de services de secrétariat aux réunions des sous-comités tripartites, y compris le sous-comité chargé de la Ligne bleue, et appui hebdomadaire aux activités menées sur le terrain pour baliser clairement la Ligne bleue	19	Réunions tripartites spéciales du sous-comité chargé de la Ligne bleue Un appui a également été fourni grâce à l'organisation régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, notamment les points litigieux le long de la Ligne bleue et les zones au sujet desquelles le Liban avait émis des réserves.
Organisation, selon que de besoin, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations	13	Enquêtes
Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants de la zone d'opérations, de définir des mesures de confiance, de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale et de prendre les mesures nécessaires	Oui	35 réunions hebdomadaires en moyenne avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs et directrices des institutions publiques et des représentants et représentantes de la société civile pour répondre aux préoccupations de la population locale et débattre de l'action menée par la FINUL eu égard aux collectivités locales
Réunions hebdomadaires, ou selon que de besoin, avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants et représentantes du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL	Oui	Organisation de réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies deux fois par mois, de réunions du groupe de travail intégré à Beyrouth et à Tyr et de réunions avec le corps diplomatique et les bureaux compétents des Nations Unies, afin d'informer, de coordonner

		les actions, et de mieux faire comprendre le mandat de la Force
Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs, selon que de besoin, au sujet des questions opérationnelles intéressant la FINUL	580	Visites au cours desquelles des réunions d'information ont été organisées, notamment avec 91 délégations de haut niveau ; 36 délégations ont participé à des séances d'information à caractère politique et stratégique ; et 29 délégations ont parcouru la Ligne bleue et participé à des séances d'information. En outre, des réunions d'informations ont été organisées lors de 4 réunions rassemblant des représentants des pays fournisseurs de contingents et des membres du Conseil de sécurité à Beyrouth et à Jérusalem.
Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les médias sociaux locaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux, les médias électroniques et la presse en ligne ; diffusion quotidienne, le matin et l'après-midi, de résumés de l'actualité ; revue quotidienne et hebdomadaire des médias locaux, régionaux et internationaux ; analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL	249	Notes sur l'actualité
	51	Revues de presse hebdomadaires
	249	Résumés de l'actualité diffusés le matin
	21	Communiqués de presse
	47	Déclarations à la presse
	1 500	Dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel
	280	Notes sur les activités liées aux médias
Communications quotidiennes avec les médias locaux et internationaux par courrier électronique, par téléphone ou lors de réunions ou de contacts directs, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion régulière de communiqués de presse et de photographies illustrant lesdites activités et publication quotidienne de mises à jour en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux (Facebook, YouTube, Twitter et Flickr)	340	Entretiens et échanges entre les médias et les hauts responsables et porte-parole de la FINUL
	1 520	Visites de journalistes dans la zone d'opérations ; communication quotidienne d'informations aux médias locaux et internationaux (télévision et presse écrite) ; assistance aux journalistes au moyen de séances d'information et de mises à jour quotidiennes de l'information sur le site Web de la FINUL et sur les réseaux sociaux, en anglais et en arabe ; et diffusion de photos, de vidéos, d'exposés multimédias, d'articles et de communiqués de presse
Production de documents audio et vidéo bilingues présentant une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels (site Web de la FINUL, Facebook, YouTube et UNifeed), notamment production d'une série radiophonique bimensuelle et de spots et de documentaires télévisés thématiques sur le mandat, les opérations	144	Documentaires courts dans le cadre de la série « UNIFIL: We Work With You », diffusés 96 fois en arabe sur 3 chaînes de télévision nationales (OTV, NBN et Al Jadeed TV)
	1 320	Messages promotionnels de 30 secondes diffusés pour ces documentaires. Des versions bilingues (anglais et arabe) ont été diffusées en ligne et partagés sur les réseaux sociaux de la FINUL.

et les activités de maintien de la paix de la Force, et sur la coordination avec l'Armée libanaise	35	Messages promotionnels d'une minute, diffusés 1 386 fois à la télévision, visant à mettre en lumière le travail du personnel de la FINUL
	44	Produits multimédias (vidéos, photos et textes) en anglais et en arabe diffusés sur le site Web de la FINUL et les réseaux sociaux ; diffusion de vidéos sur 111 manifestations tenues durant la période considérée
	26	Émissions de 10 minutes en arabe diffusées toutes les deux semaines par 5 stations de radio libanaises (1 386 diffusions au total) ; messages promotionnels diffusés 5 685 fois par 5 stations de radio ; plusieurs entretiens avec des soldats de la paix dans différentes langues officielles des Nations Unies enregistrés à la demande de la Radio des Nations Unies à New York
		En outre, photos numériques illustrant 111 activités de la FINUL, y compris celles relatives au multimédia, au travail administratif, aux opérations et aux manifestations, publiées sur les différents supports utilisés par la Force, tels que son site Web, les diffusions hebdomadaires multimédias, les réseaux sociaux et la revue *Al-Janoub*, et envoi de ces photos aux médias locaux et internationaux et archivage au Siège le cas échéant
Neutralisation des mines et munitions non explosées afin de fournir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue	11 321	Mètres carrés de terrain, comprenant 5 champs de mines situés à proximité d'une position des Nations Unies, ont été neutralisés ; et 1 352 mines antipersonnel et 4 munitions non explosées ont été détruites.
Amélioration de la sensibilisation au danger des mines et munitions non explosées dans le cadre de séances d'information organisées à l'intention de tous les acteurs du secteur humanitaire œuvrant sous l'égide des Nations Unies	9	Séances de formation à la sécurité et à la sûreté en mission
	12	Réunions de sensibilisation à la neutralisation des engins explosifs
	2	Séances d'initiation à la coopération civilo-militaire
	278	Membres du personnel militaire et civil des Nations Unies ont participé à ces séances.

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les 134 conseils municipaux existant dans la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement	Objectif atteint. Les élections législatives dans le pays se sont déroulées pacifiquement en mai 2018, et l'ensemble des 134 conseils municipaux étaient opérationnels dans la

opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses.	zone d'opérations. Les conseils municipaux ont continué d'accorder la priorité à la question de la gestion des déchets et à la fourniture de services de base à la population.
Le soutien au rôle joué par le Gouvernement libanais, ses ministères et ses institutions dans le sud du Liban est renforcé.	Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants et des coordonnateurs des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, de l'environnement, des affaires sociales, de l'agriculture, de la santé publique et de l'intérieur et des municipalités afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. La FINUL a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour étudier les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes. Elle a dispensé des formations à l'intention des volontaires de la défense civile, des policiers municipaux et des membres des Forces de sécurité intérieure à Naqoura afin de les aider à renforcer leurs capacités.
L'Armée libanaise empêche la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais.	Objectif atteint. L'Armée libanaise a assuré le service de 30 postes de contrôle (permanents ou ponctuels) en moyenne et effectué environ 25 patrouilles par jour.
Les capacités de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise sont renforcées.	Objectif atteint. Des efforts ont été entrepris pour renforcer les capacités de l'Armée libanaise en matière de coopération civilo-militaire, notamment en créant un centre de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise dans le sud du Liban, à Marjeyoun.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'élargissement de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, et avec les organismes publics centraux et régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban	Oui	Tenue de réunions régulières avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la santé publique, de l'énergie et de l'eau, de l'agriculture, des affaires sociales et de l'intérieur et des municipalités ; 4 réunions par mois en moyenne avec les unions des municipalités du sud du Liban sur des questions intéressant les autorités locales ; réunions avec des représentants du Ministère de l'intérieur et des municipalités pour discuter des activités de renforcement des capacités menées à l'intention de membres de la défense civile et de la police municipale. Des réunions portant sur le renforcement des capacités des travailleurs sociaux et sur le renforcement du développement social ont également été organisées avec les directeurs des centres de développement social situés dans la zone d'opérations ; entretiens avec des représentants régionaux de l'éducation sur

		l'alignement des interventions de la FINUL en matière d'éducation avec la stratégie nationale.
Fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales à propos de l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et de la situation générale dans le sud du Liban, en particulier en ce qui concerne les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels	Oui	Tenue de réunions de coordination mensuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ; participation aux réunions du groupe de travail et de planification conjointe des piliers du cadre stratégique des Nations Unies ; participation au séminaire-retraite annuel de l'équipe de pays des Nations Unies ; participation à des réunions du groupe de travail sur les droits de l'homme en vue d'élaborer des instructions permanentes permettant à l'ONU d'adopter une démarche cohérente et coordonnée en matière de droits de l'homme Fourniture d'un appui au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme dans le cadre de l'examen de l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, et fourniture d'une aide à l'élaboration d'une réponse coordonnée conforme à l'évaluation des risques des Forces de sécurité intérieure menée en 2017 En outre, la FINUL a organisé une réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies, au cours de laquelle les représentants et représentantes de 20 organismes des Nations Unies ont examiné la cartographie des tensions dans le sud du Liban et l'analyse de la situation de la résilience et approuvé la démarche commune des Nations Unies sur les enfants touchés par des conflits armés.
Liaison et coordination avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles	Oui	Tenue de réunions bilatérales avec des entités des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et le fonds Save the Children, portant sur l'action humanitaire et les projets de développement pour le sud du Liban ; réunions interinstitutions et réunions des groupes de travail aux niveaux central et

		régional portant sur les répercussions de la crise en République arabe syrienne sur les communautés d'accueil et sur l'échange d'informations sur la cartographie des tensions sociales au titre du programme en faveur de la stabilité sociale En outre, participation aux réunions du groupe de travail conjoint du Ministère des affaires sociales et de l'UNICEF. La FINUL a continué de former les Forces de sécurité intérieure et la police municipale en coordination avec le PNUD au titre du cadre stratégique des Nations Unies. Avec l'UNICEF, elle a examiné les difficultés rencontrées par les écoles publiques et les préoccupations liées à l'accès à l'éducation des enfants réfugiés syriens. La FINUL a organisé une réunion de l'équipe spéciale chargée de la gestion des déchets solides dans le secteur Ouest pour suivre les questions liées à la gestion des déchets et améliorer la coordination avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales et ainsi déployer des efforts concertés pour améliorer l'environnement dans le domaine. La FINUL a organisé des réunions d'information dirigées par le UNHCR, le PNUD et l'UNRWA pour sensibiliser le personnel militaire aux mandats, fonctions et activités de ces organismes et améliorer la compréhension qu'il en a.
Planification des interventions d'urgence pour la protection des civils, en tenant compte de la problématique femmes-hommes	Oui	Organisation de 5 grands exercices menés conformément au plan d'exécution de la protection des civils, et de 132 séances de formation et conférences à l'intention de 7 873 participants
Fourniture aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de projets à financer par les donateurs extérieurs et de conseils techniques sur la gestion des projets et d'autres initiatives spéciales qui aident l'État à étendre son autorité et les administrations locales à exercer leurs responsabilités	Oui	Contacts quotidiens avec les autorités locales concernant d'autres possibilités de financement, et dialogue noué avec des donateurs internationaux et libanais pour appuyer des initiatives dans la zone d'opérations. Au total, 167 membres des Forces de sécurité intérieure, 75 agents de la défense civile libanaise et 13 policiers municipaux ont participé à des activités de renforcement des capacités organisées par la FINUL dans différentes positions des Nations Unies.
Coordination avec l'Armée libanaise et fourniture d'aide à celle-ci en vue d'améliorer la coordination civilo-militaire	Oui	Réunions périodiques avec l'Armée libanaise en vue d'échanger des informations et de repérer les domaines dans lesquels il serait possible de coopérer. Un centre de coopération

		civilo-militaire de l'Armée libanaise a été créé au sud du Liban au cours de la période considérée.
Exécution de 25 projets à effet rapide visant à favoriser l'élargissement de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique, les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance et l'amélioration des services de base	32	Projets à effet rapide, dont 9 visant à favoriser les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance ; 12 visant à favoriser l'élargissement de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique ; et 11 portant sur l'accès aux services de base en matière d'éducation, d'eau et d'assainissement et de santé Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par le fait que les coûts de certains projets exécutés conjointement avec les partenaires locaux et les pays fournisseurs de contingents aient été moins élevés que prévu.
Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies, et d'appuyer, d'améliorer et d'étendre le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et la sensibilisation par le biais de formations	Oui	La composante Affaires civiles de la FINUL a organisé des activités de sensibilisation à l'intention des enfants (visites d'écoles et exposés sur la FINUL, célébration de journées spéciales, cours d'autodéfense et sensibilisation au danger des mines), des jeunes (célébration de journées spéciales, exposés sur le mandat et le rôle de la FINUL), des femmes (renforcement des capacités, manifestations autour de l'alimentation et de l'artisanat local) et dans l'intérêt général de la population.
Gestion des sondages d'opinion trimestriels conduits dans la zone d'opérations de la FINUL	2	Enquêtes de perception Les principales conclusions qui en découlent ont été communiquées aux dirigeants de la Force afin de leur fournir des conseils et des avis quant à la communication et à l'orientation opérationnelle. Les conclusions des années précédentes ont continué d'être transmises au personnel nouvellement arrivé dans le cadre des activités de sensibilisation au conflit et aux différences culturelles. Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la fréquence à laquelle les informations étaient demandées.
Organisation de campagnes d'information trimestrielles sur les activités et le mandat de la FINUL faisant appel aux éléments suivants : diffusion de prospectus (15 000) et de dépliants (15 000) également disponibles sur Internet ; organisation de points et conférences de presse et publication de communiqués de presse ; diffusion bimensuelle d'émissions radiophoniques et d'annonces vidéo ; reportages photographiques et	4	Campagnes d'information Distribution d'objets promotionnels dans le cadre des grandes manifestations organisées dans le sud du Liban, des campagnes d'information entreprises dans les écoles publiques et des initiatives de communication menées au niveau local ; compte rendu d'activités de promotion sur les réseaux sociaux en anglais et en arabe ; publication de

expositions/diffusions, publication d'un magazine trimestriel d'information et de fils d'actualité périodiques		communiqués de presse, de déclarations et d'articles ; publication de la revue *Al-Janoub* ; distribution de 22 000 exemplaires du calendrier 2018 (20 000 en arabe et 2 000 en anglais) ; distribution de 10 000 exemplaires du calendrier de la FINUL tenant sur une page en anglais
Production et diffusion d'une revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe (4 numéros par an, 80 000 exemplaires) sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans l'ensemble de la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale, et d'un calendrier en anglais et en arabe (22 000 exemplaires)	2	Numéros de la revue d'information *Al-Janoub* ont été publiés (32 000 exemplaires en arabe et 9 000 en anglais). Ce chiffre est inférieur aux prévisions du fait d'une capacité de production limitée.
	22 000	Exemplaires du calendrier 2018 ont été distribués (20 000 en arabe et 2 000 en anglais). En outre, 10 000 exemplaires du calendrier de la FINUL tenant sur une page en anglais ont été distribués. La FINUL a également facilité l'élaboration et l'impression de 7 826 guides de poche sur l'égalité des sexes dans 12 langues et de 5 200 prospectus.

Composante 2 : Appui

28. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui a continué de fournir des services financiers, logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces et performants afin d'aider la Force à s'acquitter de son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant la qualité des services et en réalisant des gains d'efficience.

29. L'effectif autorisé des contingents était de 15 000 membres et le taux effectif de vacance était en moyenne de 30,6 %. Durant l'exercice considéré, la composante a, en moyenne, géré et soutenu 828 membres du personnel civil – soit 243 agents recrutés sur le plan international (dont 2 membres du personnel temporaire) et 585 agents recrutés sur le plan national (dont 37 administrateurs). L'appui, fourni à l'ensemble de la Force, a porté sur tous les domaines (finances et budget, administration des ressources humaines, informatique et communications, transports, gestion de la chaîne d'approvisionnement, services médicaux et de sécurité, etc.).

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Pourcentage d'heures de vol autorisées effectivement utilisées (les opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire primaire/secondaire ne sont pas comptabilisées) (2015/16 : 101 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : ≥ 90 %)	88 % Ce pourcentage, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par les changements apportés pour mettre en œuvre l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies, les mesures prises pour optimiser l'utilisation des appareils, telles que la maximisation de la capacité par vol des navettes régulières, le regroupement des vols spéciaux et les

	ajustements apportés à l'affectation des appareils afin de tirer parti des appareils moins coûteux de la flotte.
Annulations d'engagements d'exercices antérieurs, en pourcentage des reports d'engagements (2015/16 : 12 % ; 2016/17 : 2 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)	0,6 %
Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international qui demeurent vacants (2015/16 : 8,4 % ; 2016/17 : 6,3 % ; 2017/18 : 3 %)	5,1 %
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 29 % ; 2016/17 : 31 % ; 2017/18 : ≥ 31 %)	33 %
Nombre moyen de jours ouvrables nécessaire au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 597 ; 2017/18 : ≤ 130)	141 jours Le nombre de jours plus élevé que prévu s'explique principalement par l'augmentation du nombre de recrutements à des postes spécifiques à la suite de la finalisation du classement des postes.
Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 43 ; 2016/17 : 32 ; 2017/18 : ≤ 48)	16 jours
Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100)	76 points Le score plus bas que prévu s'explique principalement par le recours important à des groupes électrogènes, qui est la principale source d'alimentation électrique sans interruption des camps et des positions de la FINUL.
Pourcentage d'incidents informatiques résolus conformément aux objectifs fixés pour chaque degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 72 % ; 2017/18 : ≥ 85 %)	88 %
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 90 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)	90 % Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par le nombre moins élevé que prévu de réunions du Comité de la sécurité et de la santé du travail au cours de l'exercice, du fait de moyens limités.
Score global du Département de l'appui aux missions au titre de l'indice de gestion des biens, calculé sur la base de 20 indicateurs de résultats (2015/16 : 1 708 ; 2016/17 : 1 794 ; 2017/18 : ≥ 1 800)	1 826 points
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents hébergés dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, conformément au mémorandum d'accord (2015/16 : 100 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)	100 %

Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 98,96 % ; 2017/18 : ≥ 95 %)	99 %	

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Mise en œuvre du Plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Force, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Oui	Le plan d'action pour l'environnement a été mis en œuvre dans toute la Force.
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La stratégie du Département de l'appui aux missions a été mise en œuvre.
Simplification du réseau, y compris par la réduction de 108 à 69 du nombre de liaisons hertziennes	Oui	Le nombre de liaisons hertiziennes a été ramené à 69.
Utilisation accrue de technologies de virtualisation des serveurs pour ramener le nombre de serveurs physiques de 40 à 30	Oui	Le nombre de serveurs physiques a été ramené à 30.
Amélioration des conditions de vie et d'hygiène grâce au remplacement de 21 modules d'hébergement préfabriqués par de nouveaux modules de meilleure qualité	Oui	Les conditions de vie et d'hygiène ont été améliorées dans 21 modules d'hébergement préfabriqués.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 7 hélicoptères	7	Hélicoptères (6 hélicoptères militaires utilitaires légers et 1 hélicoptère de transport moyen du secteur privé)
Exécution des 1 450 heures de vol prévues (490 heures par des prestataires commerciaux et 960 par des prestataires militaires) pour tous les services, y compris le transport de passagers, le fret, les opérations de patrouille et d'observation, les missions de recherche et de sauvetage et l'évacuation des blessés et malades	1 276	Heures de vol (433 heures par des prestataires privés et 843 par des prestataires militaires) Le nombre d'heures de vol plus bas que prévu s'explique principalement par les changements apportés pour mettre en œuvre l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies, les mesures prises pour optimiser l'utilisation des appareils, telles que la maximisation de la capacité par vol des navettes régulières, le regroupement des vols spéciaux, et les ajustements apportés à l'affectation des appareils afin de tirer parti des appareils moins coûteux de la flotte.
Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils et 28 aérodromes et zones d'atterrissage	7	Appareils
	28	Aérodromes et zones d'atterrissage

Services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports		
Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables portant sur un budget de 494,8 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs	483	Millions de dollars (budget approuvé)
Services relatifs au personnel civil		
Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 902 membres du personnel civil (dont 254 recrutés sur le plan international, 645 sur le plan national et 2 membres du personnel temporaire), notamment accompagnement en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, les voyages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement des budgets, la formation et la gestion de la performance du personnel, conformément aux délégations de pouvoirs	828	Membres du personnel civil (effectif moyen)
	243	Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	585	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
Appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, concernant le traitement des prestations et des avantages sociaux du personnel recruté sur les plans national et international	Oui	La FINUL a appuyé le traitement des opérations concernant le personnel recruté sur les plans international et national pour le compte du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie jusqu'à la fin avril 2018, ces services ayant ensuite été pris en charge par le Bureau d'appui commun de Koweït.
Appui régional à la FNUOD, à l'ONUST, au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à l'UNFICYP et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie pour le traitement et l'approbation des demandes d'indemnités pour frais d'études	106	Demandes d'indemnités pour frais d'études pendant le premier trimestre de l'exercice 2017/18 (ONUST : 41 ; Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban : 8 ; FNUOD : 28 ; UNFICYP : 14 et Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie : 15) Au 1er octobre 2017, le traitement et l'approbation des demandes d'indemnités pour frais d'études des missions de la région, y compris la FINUL, ont été transférés au Bureau d'appui commun de Koweït.
Services relatifs aux installations, aux infrastructures et au génie		
Services d'entretien et de réparation pour un total de 52 sites comptant 1 541 bâtiments en préfabriqué et 959 en dur	52	Sites
	1 161	Bâtiments préfabriqués
	453	Bâtiments en dur Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par le fait que les services d'entretien et de réparation ont été classés par ordre de priorité en fonction d'une évaluation

		des besoins portant sur les installations de la Force.
Exécution de 16 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment l'entretien de 100 km de voies d'accès aux positions militaires	16	Projets de construction, de rénovation et d'aménagement
	100	Kilomètres de voies d'accès
Exploitation et entretien de 177 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 14 petites centrales solaires de 353 kW, ainsi que de 2 raccordements électriques avec un fournisseur local à Beyrouth	138	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU Ce chiffre est inférieur à celui prévu en raison de la comptabilisation en pertes de 39 groupes électrogènes.
	14	Petites centrales solaires d'une capacité totale de 353 kW
	2	Raccordements électriques à Beyrouth
Exploitation et entretien de stations d'approvisionnement en eau et d'épuration appartenant à l'ONU (15 puits artésiens et de surface dans 13 sites et 11 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), en plus de 3 puits faisant l'objet de contrats avec des fournisseurs locaux	15	Puits artésiens et de surface dans 13 sites
	11	Stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites, en plus de 3 puits au quartier général de la FINUL
Fourniture de services de gestion des déchets, notamment de collecte et d'élimination des déchets solides, dans 45 sites	45	Sites
Fourniture de services de nettoyage, de lutte phytosanitaire (dans 9 sites), de blanchisserie (dans 2 sites) et de restauration (dans 1 site)	9	Sites
	2	Sites
	1	Site
Services de gestion du carburant		
Gestion de l'approvisionnement et de l'entreposage de 22 millions de litres de carburant (642 875 litres pour les opérations aériennes, 410 000 litres pour les transports maritimes ou fluviaux, 4 596 032 litres pour les transports terrestres et 16 357 436 litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants dans les différents points de distribution et entrepôts de 17 postes de commandement et sites avancés connexes	20 346 176	Litres de carburant (nombre total)
	593 903	Litres pour les opérations aériennes
	33 958	Litres pour les transports maritimes ou fluviaux
	4 449 704	Litres pour les transports terrestres
	15 268 611	Litres pour les groupes électrogènes et autres installations

		Ces chiffres inférieurs aux prévisions sont dus au remplacement des groupes électrogènes appartenant à l'ONU qui avaient dépassé leur durée de vie utile par des modèles plus économes en carburant, ainsi qu'aux efforts déployés à l'échelle de la mission pour faire des économies d'énergie, aux conditions météorologiques clémentes pendant l'exercice considéré, au moindre nombre de véhicules en circulation et à la mise hors service du navire marchand.
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications		
Fourniture et exploitation de 965 radios portatives, 785 radios mobiles pour les véhicules et 360 stations fixes	965	Radios portatives
	785	Radios mobiles
	360	Stations fixes
Exploitation et entretien d'un site de production radiophonique	1	Site de production radiophonique
Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données comprenant 5 microterminaux VSAT, 12 systèmes téléphoniques, 69 liaisons hertziennes et 65 terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande, et fourniture de 135 offres de services de téléphonie par satellite et 750 offres de services de téléphonie mobile	3	Microterminaux VSAT Ce chiffre est moins élevé que prévu du fait de la capacité accrue des autres services Internet et de la robustesse de l'infrastructure de réseau.
	11	Systèmes téléphoniques
	69	Liaisons hertziennes
	40	Terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande Le nombre moins élevé que prévu de terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande s'explique par les efforts de rationalisation et d'adaptation à la structure de la Force.
	135	Offres de services de téléphonie par satellite
	750	Offres de services de téléphonie mobile
Fourniture et exploitation de 1 128 ordinateurs et 283 imprimantes, destinés à un effectif moyen de 1 203 utilisateurs finaux civils ou en tenue, en plus des 832 ordinateurs et 77 imprimantes destinés aux membres des contingents, et fourniture d'autres services communs	1 128	Ordinateurs destinés aux utilisateurs finaux civils ou en tenue
	283	Imprimantes destinées aux utilisateurs finaux civils ou en tenue
	832	Ordinateurs destinés aux membres des contingents
	77	Imprimantes destinées aux membres des contingents

Exploitation et maintenance de 52 réseaux locaux et réseaux longue portée dans 52 sites	Oui	
Analyse de données géoréférencées portant sur une zone de 1 500 km^2, mise à jour des couches de données topographiques et thématiques et établissement de 300 cartes	1 300	Kilomètres carrés La superficie couverte est inférieure aux prévisions car la priorité a été donnée à certaines zones situées le long de la Ligne bleue afin d'évaluer les activités opérationnelles.
	306	Cartes

Services médicaux

Exploitation et entretien de centres de soins appartenant à l'ONU (1 hôpital de niveau II), appui aux installations médicales appartenant aux contingents (15 dispensaires de niveau I, 1 hôpital de niveau II) dans 15 sites et gestion d'arrangements contractuels avec 6 hôpitaux et dispensaires dans la zone de la mission et 2 en dehors de celle-ci	15	Dispensaires de niveau I
	2	Hôpitaux de niveau I et supérieur La FINUL a géré les arrangements contractuels conclus avec des établissements situés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission, comme indiqué ci-après :
	1	Hôpital de niveau III
	3	Hôpitaux de niveau IV
Gestion de dispositifs d'évacuation médicale vers 8 unités médicales (1 de niveau III et 7 de niveau IV) dans 6 sites dans la zone de la mission et 2 en dehors de celle-ci	4	Unités médicales (1 de niveau III et 3 de niveau IV) La FINUL a géré dans l'ensemble de la zone de la mission les dispositifs d'évacuation médicale par voie terrestre et aérienne. Les unités médicales concernées ont été moins nombreuses que prévu du fait du renouvellement des arrangements contractuels conclus avec 2 hôpitaux (Centre médical de l'American University of Beirut et Hôtel-Dieu de France), qui étaient toujours en vigueur à la fin de l'exercice considéré, et de l'examen des mémorandums d'accord portant sur 2 établissements hospitaliers situés en dehors de la zone de la mission (Rambam Medical Center, à Haïfa, et Western Galilee Medical Center, à Nahariya), également en vigueur à la fin de l'exercice.

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Soutien en matière de planification et de recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises (à l'exclusion des services) d'un montant estimatif de 36,8 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs	38,5	Millions de dollars de biens et marchandises Ce chiffre est plus élevé que prévu en raison du remplacement du matériel dont la durée de vie utile avait été dépassée.

Réception, gestion et redistribution d'un maximum de 8 458 tonnes de marchandises dans la zone de la mission	2 675	Tonnes de marchandises Ce chiffre est moins élevé que prévu, car les prévisions figurant dans le budget approuvé correspondaient au poids des marchandises elles-mêmes ainsi qu'à celui des véhicules servant à les acheminer qui devaient également être transportés à bord du navire marchand, lequel a été mis hors service au début de l'exercice considéré. Les opérations qui s'effectuaient grâce au navire marchand ont ensuite été réalisées par voie terrestre le long de l'itinéraire de ravitaillement principal. Il n'a donc pas été nécessaire d'inclure le poids des véhicules dans le poids total des cargaisons. En outre, la moindre quantité de marchandises prises en charge s'explique également par l'optimisation de la relève des contingents, qui a permis de réduire le volume global de bagages transportés.
Gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande, ainsi que du matériel dont le coût historique total est inférieur à 274 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs délégués, et établissement des rapports connexes	274	Millions de dollars
Services relatifs au personnel en tenue		
Déploiement, relève et rapatriement de l'effectif maximal autorisé de 15 000 militaires	10 405	Militaires (effectif moyen) Le chiffre inférieur aux prévisions s'explique par l'évolution des besoins opérationnels.
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et du respect des normes relatives au soutien logistique autonome en ce qui concerne 41 unités militaires réparties dans 55 sites, ainsi que 7 navires du Groupe d'intervention navale au titre du soutien autonome et des navires au port de Beyrouth, et établissement de rapports	41 55 6	Unités militaires Sites Navires du Groupe d'intervention navale Ce chiffre est moins élevé que prévu du fait du rapatriement, au 31 décembre 2017, d'un navire, qui n'a donc pas été inspecté pendant la seconde moitié de l'exercice considéré.
Fourniture et entreposage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 9 200 militaires	9 131	Militaires (effectif moyen) Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par un taux effectif moyen de vacance différent de celui prévu dans le budget (30,6 % contre 29,9 %).
Appui en ce qui concerne le traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 10 600 militaires	10 405	Militaires (effectif moyen)
Appui en ce qui concerne le traitement de demandes d'autorisation de voyage pour des motifs autres que	873	Voyages de militaires à l'intérieur de la zone de la mission

la formation (389 à l'intérieur et 32 à l'extérieur de la zone de la mission) ainsi que de 3 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation	159	Voyages de militaires à l'extérieur de la zone de la mission
	7	Voyages de militaires à des fins de formation
		Ces chiffres plus élevés que prévu s'expliquent par l'augmentation du nombre de réunions tenues, dans le cadre du processus tripartite, le long de la Ligne bleue, y compris du côté d'Israël, qui ne se trouve pas dans la zone de la mission.
Gestion des véhicules et services de transport terrestre		
Exploitation et entretien de 807 véhicules appartenant à l'ONU (411 véhicules légers, 157 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 29 véhicules blindés, ainsi que 174 autres véhicules spécialisés, remorques et dispositifs d'accrochage), 2 237 véhicules appartenant aux contingents, 3 ateliers de réparation dans 2 sites, et mise à disposition de moyens de transport ainsi que de services de navettes et formation des conducteurs	807	Véhicules appartenant à l'ONU (411 véhicules légers, 157 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 29 véhicules blindés et 174 autres véhicules spécialisés, remorques et dispositifs d'accrochage)
	2 237	Véhicules appartenant aux contingents
	3	Ateliers de réparation répartis dans 2 sites
Location de 100 autocars commerciaux (de 50 passagers) afin de faciliter la relève des contingents	96	Autocars
Opérations maritimes ou fluviales		
Transport de 9 494 passagers et de 4 200 338 kg de marchandises, lors de 88 allers-retours du navire, dans le cadre de la relève ou de mouvements opérationnels routiniers	Non	La quantité de marchandises prévue se composait principalement de véhicules légers et lourds à transporter dans la cargaison du navire marchand, lequel a été mis hors service au début de l'exercice considéré. Les opérations qui s'effectuaient grâce au navire marchand ont ensuite été menées par voie terrestre le long de l'itinéraire de ravitaillement principal. Lorsque les véhicules légers et lourds sont conduits par la route le long de cet itinéraire, leur poids ne fait pas partie de la cargaison, laquelle est ainsi inférieure aux prévisions.
Sécurité		
Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, notamment la protection rapprochée, 24 heures sur 24, de hauts fonctionnaires de la mission et de visiteurs de marque, selon que de besoin	Oui	
Évaluation de la sécurité des sites de l'ensemble de la mission (y compris de la sécurité des logements) ainsi que des risques de sécurité et des programmes relatifs à la sécurité	Oui	

Tenue de 28 réunions d'information sur la sécurité, les comportements sûrs sur le terrain dans la zone située au sud du Litani et les plans d'urgence pour les membres du personnel de l'ONU, les personnes à leur charge et les visiteurs et membres des délégations	28	Réunions d'information
Tenue de 10 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban	16	Réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force
Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice annuel par zone)	12	Exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie
Tenue de 6 exercices de sécurité incendie pour les transports aériens et inspections de sécurité incendie dans les locaux de la Force et les bases aériennes	6	Exercices de sécurité incendie pour les transports aériens et inspections de sécurité incendie
Organisation de 12 exercices ou réunions à l'intention des responsables de la sécurité incendie	12	Exercices ou réunions
Déontologie et discipline		
Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute	Oui	
Problématique femmes-hommes		
Mise en œuvre d'un programme complet d'intégration de la problématique femmes-hommes sur les plans stratégique, opérationnel et tactique dans les composantes civile et militaire	Oui	
VIH/sida		
Tenue de 144 séances obligatoires de formation initiale et d'orientation à l'intention de 9 300 membres du personnel militaire et civil de la Force, ainsi que des personnes à leur charge	199	Séances
	14 208	Membres du personnel
Élaboration et distribution de 9 types de supports d'information, de sensibilisation et de communication sur le VIH/sida adaptés à la situation locale	13	Types de supports d'information adaptés à la situation locale
Formation de 75 pairs éducateurs et supervision des cours qu'ils dispensent au personnel de la Force	38	Séances Le nombre moins élevé que prévu s'explique par la redéfinition des priorités visant à répondre aux besoins opérationnels relatifs à la formation obligatoire sur le VIH/sida à l'intention du nouveau personnel de la mission.

Formation et orientation de 50 professionnels de la santé multidisciplinaires concernant les directives, protocoles et procédures relatifs aux services liés au VIH/sida	84	Professionnels de la santé multidisciplinaires ont été formés. Le nombre est plus élevé que prévu, car des séances d'orientation destinées aux professionnels de la santé multidisciplinaires ont été tenues en même temps que les séances d'orientation générale obligatoires.
Promotion de mesures universelles d'hygiène et de sécurité au travail liées au VIH, concernant notamment le traitement post-exposition des membres du personnel de la Force et de leur famille	Oui	Intégration de tous les modules de formation et stratégies de communication mis en œuvre par la FINUL
Poursuite de la prestation sur demande, à l'ensemble du personnel de la Force, de services fixes et mobiles de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel et organisation de campagnes de lutte contre la stigmatisation	Oui	
Organisation de 3 activités régionales d'appui en faveur d'autres missions de la région, selon que l'on disposera de ressources financières structurées et autres, pour faciliter les voyages des équipes de lutte contre le VIH/sida de la Force à destination de ces missions et le versement des indemnités journalières de subsistance correspondantes	9	Séances d'orientation ont été organisées dans la région. Ce chiffre est supérieur aux prévisions du fait de la disponibilité des équipes.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.)

			Écart	
	Montant alloué	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
Catégorie	*(1)*	*(2)*	*(3) = (1) – (2)*	*(4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	322 649,5	322 828,5	(179,0)	(0,1)
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	**322 649,5**	**322 828,5**	**(179,0)**	**(0,1)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	47 797,2	45 132,9	2 664,3	5,6
Personnel recruté sur le plan national	43 431,9	46 049,4	(2 617,5)	(6,0)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	411,2	696,9	(285,7)	(69,5)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	**91 640,3**	**91 879,2**	**(238,9)**	**(0,3)**
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	100,9	82,0	18,9	18,7
Voyages	973,0	837,6	135,4	13,9
Installations et infrastructures	13 599,9	16 179,7	(2 579,8)	(19,0)
Transports terrestres	4 459,5	5 094,1	(634,6)	(14,2)
Opérations aériennes	7 840,9	6 559,1	1 281,8	16,3
Opérations maritimes ou fluviales	28 779,2	26 429,0	2 350,2	8,2
Communications	3 033,2	1 648,6	1 384,6	45,6
Informatique	4 282,5	5 830,8	(1 548,3)	(36,2)
Santé	1 196,8	1 109,3	87,5	7,3
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 944,3	3 555,5	388,8	9,9
Projets à effet rapide	500,0	500,0	–	–
Total partiel	**68 710,2**	**67 825,7**	**884,5**	**1,3**
Total brut	**483 000,0**	**482 533,4**	**466,6**	**0,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	12 240,2	12 885,7	(645,5)	(5,3)
Total net	**470 759,8**	**469 647,7**	**1 112,1**	**0,2**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**483 000,0**	**482 533,4**	**466,6**	**0,1**

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	*Répartition initiale du montant approuvé*	*Réaffectations*	
		Montants réaffectés	*Répartition révisée*
I. Militaires et personnel de police	322 650	184	322 834
II. Personnel civil	91 640	248	91 888
III. Dépenses opérationnelles	68 710	(432)	68 278
Total	**483 000**	**–**	**483 000**
Pourcentage de réaffectations			0,1

30. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) aux catégories I (Militaires et personnel de police) et II (Personnel civil). La réaffectation de fonds à la catégorie I s'explique par le fait que les dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents ont été plus élevées que prévu. La réaffectation de fonds à la catégorie II est due à l'application, à compter du 1er septembre 2017, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III, car les montants nécessaires au titre des opérations aériennes ont été inférieurs aux prévisions, du fait de moindres dépenses contractuelles liées à l'hélicoptère du secteur privé.

C. Évolution des dépenses mensuelles

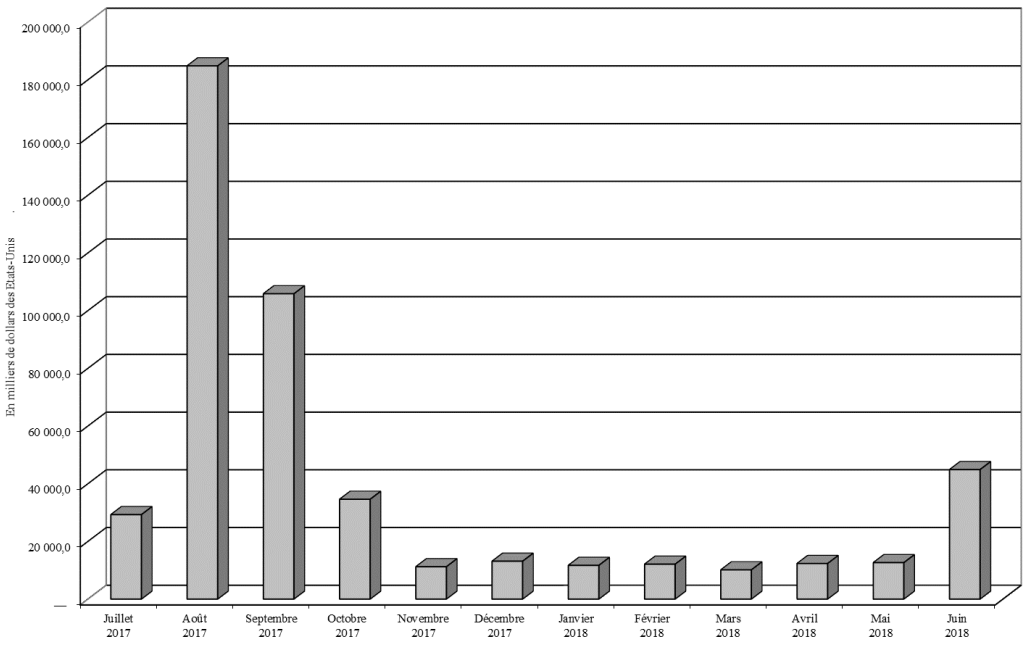

31. Le pic de dépenses constaté en août et septembre 2017 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements au titre des remboursements des coûts standard aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police et des

dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2017/18.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Produit des placements	3 500,9
Produits divers ou accessoires	83,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	446,1
Total	**4 030,6**

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	77 625,8
Total partiel	**77 625,8**
Soutien logistique autonome	
Contingents	33 643,0
Total partiel	**33 643,0**
Total	**111 268,8**

Facteurs applicables à la mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Force			
Contraintes du milieu	0,6	1er juillet 2017	7 août 2017
Usage opérationnel intensif	0,8	1er juillet 2017	7 août 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1er juillet 2017	7 août 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur*
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces	4 972,8
Total[a]	**4 972,8**

[a] Représente les terrains et les locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des postes militaires ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Contingents	(179,0)	(0,1 %)

32. Le dépassement de crédits est principalement imputable : a) aux remboursements aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, les réductions appliquées au titre du matériel majeur manquant ou défectueux appartenant aux contingents, conformément à la résolution 67/261 de l'Assemblée générale, ayant été moins importantes que prévu ; b) au matériel majeur appartenant aux contingents, en raison du déploiement par les pays fournisseurs de contingents de matériel en état de fonctionnement, de l'application, à compter du 1er juillet 2017, de taux de remboursement plus élevés pour le matériel, conformément aux modifications du Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/296 à la suite des recommandations du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents, et de la révision des besoins en matériel de ce type fondée sur l'analyse des besoins des contingents. Ce dépassement a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits due principalement : a) à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (30,6 % au lieu des 29,9 % inscrits au budget) pour les militaires ; b) aux voyages au titre de la relève des contingents, du fait de l'application de la relève inversée des contingents de la FINUL et d'un contrat d'affrètement à moindre coût ; c) au soutien logistique autonome en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents, le déploiement du personnel du Groupe d'intervention navale ayant été revu à la baisse à la suite des recommandations formulées dans le cadre de l'examen stratégique de la FINUL mené en 2017.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	2 664,3	5,6%

33. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les traitements et les dépenses communes de personnel ont été moins élevés que prévu, en raison de l'application, à compter du 1er janvier 2017, du barème des traitements unifié et de l'ensemble de prestations révisé approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/244. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par

[1] Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

les dépenses plus élevées que prévu dues à un taux de vacance de postes effectif inférieur au taux budgétisé (5,1 % contre 5,5 %).

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(2 617,5)	(6,0 %)

34. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'application, à compter du 1er septembre 2017, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national ; b) un taux effectif moyen de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget pour les administrateurs (27,5 % contre 40,4 %) et les agents des services généraux (6,3 % contre 7,6 %) recrutés sur le plan national.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(285,7)	(69,5 %)

35. Le dépassement de crédits est dû aux dépenses imputées à la FINUL pour le recours à du personnel temporaire dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2, de la mise hors service de Galileo, du projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'autres projets transversaux.

	Écart	
Consultants	18,9	18,7 %

36. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'il n'a pas été nécessaire de faire appel aux services de consultants pour la formation, les activités de formation étant organisées en interne à la FINUL.

	Écart	
Voyages	135,4	13,9 %

37. La sous-utilisation des crédits est principalement due à : a) des frais de voyage à l'intérieur de la zone de la mission inférieurs aux prévisions, du fait du moindre nombre de déplacements s'étalant sur deux jours et donc de moindres indemnités journalières de subsistance ; b) des frais de voyage moins élevés que prévu au titre de la formation, grâce aux stratégies rentables mises en œuvre en la matière par la FINUL, y compris le recours à des experts de la mission pour répondre aux besoins internes de formation.

	Écart	
Installations et infrastructures	(2 579,8)	(19,0 %)

38. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) les services d'aménagement et de rénovation d'installations et infrastructures dégradées ou à modifier ou rénover, qui étaient indispensables à la sécurité et à la santé du personnel de la FINUL et pour lesquels aucun crédit n'avait été inscrit au budget approuvé ; b) le coût moyen effectif des carburants et des lubrifiants, supérieur à celui prévu au budget (0,55 dollar contre 0,43 dollar le litre).

	Écart	
Transports terrestres	(634,6)	(14,2 %)

39. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'achat de deux camions de vidange et d'une autopompe destinés à remplacer des véhicules qui ne pouvaient plus être utilisés en toute sécurité du fait de leur détérioration et de leur âge ; b) le coût moyen effectif des carburants et des lubrifiants, supérieur à celui prévu au budget (0,55 dollar contre 0,43 dollar le litre). Le dépassement de crédits a été compensé en partie par de moindres dépenses au titre des primes d'assurance responsabilité civile.

	Écart	
Opérations aériennes	1 281,8	16,3 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les changements apportés pour mettre en œuvre l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies et par l'évolution des besoins opérationnels, à savoir : a) des dépenses contractuelles inférieures aux montants inscrits au budget au titre de la location d'hélicoptères, grâce à la renégociation au cours de l'exercice considéré du contrat avec le secteur privé ; b) un nombre d'heures de vol effectives de 1 276 heures, contre 1 450 heures prévues au budget, du fait des mesures prises pour optimiser l'utilisation des appareils, telles que la maximisation de la capacité par vol des navettes régulières, le regroupement des vols spéciaux et les ajustements apportés à l'affectation des appareils afin de tirer parti des appareils moins coûteux de la flotte.

	Écart	
Opérations maritimes ou fluviales	2 350,2	8,2 %

41. La sous-utilisation des crédits est due à : a) la reconfiguration, à la suite des recommandations formulées dans le cadre de l'examen stratégique de la FINUL mené en 2017, du Groupe d'intervention navale, qui ne compte plus que six navires, au lieu des sept prévus dans le budget approuvé ; b) la mise hors service imprévue du navire marchand qui parcourait les itinéraires de ravitaillement des eaux côtières.

	Écart	
Communications	1 384,6	45,6 %

42. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions pour ce qui est des services de téléphonie fixe et mobile ; b) de moindres frais de communications pour les services de lignes louées dans le cadre du système de commutation MPLS ; c) des dépenses plus basses que prévu au titre des services d'accès à Internet, grâce aux réductions accordées par le prestataire de services local ; d) l'achat d'un nombre moins élevé que prévu de pièces de rechange, du fait des stocks suffisants qui restaient de l'exercice précédent.

	Écart	
Informatique	(1 548,3)	(36,2 %)

43. Le dépassement de crédits est principalement dû : a) au remplacement du matériel informatique indispensable aux opérations qui n'était plus en état de fonctionner ; b) à l'acquisition de logiciels supplémentaires, essentiels à la compatibilité du matériel informatique et à la sécurité des réseaux ; c) à des dépenses plus élevées que prévu au titre des services informatiques centralisés ; d) à des coûts alloués à la FINUL pour les services informatiques liés à l'appui à la mise en œuvre

des fonctionnalités d'Umoja-Extension 2, tels que le projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et la participation d'experts contractuels pour la prestation de services de formation et l'appui à la production, ainsi que l'appui à la gestion de divers projets et à la transformation des données de base, qui permettra de mettre en service les futures fonctionalités de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

		Écart	
Santé	87,5	7,3 %	

44. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le nombre moins élevé que prévu de patients qui ont eu besoin d'hospitalisations, de consultations de spécialistes, de radiographies, de services de laboratoire et de services mortuaires ; b) le fait qu'aucune évacuation sanitaire aérienne n'a été nécessaire au cours de l'exercice considéré ; c) l'achat de moins de fournitures médicales que prévu, en raison de la moindre consommation de médicaments, de vaccins, de contraceptifs et d'autres articles médicaux consomptibles. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'acquisition de matériel supplémentaire indispensable aux soins de santé du personnel en remplacement de matériel technique obsolète.

		Écart	
Fournitures, services et matériel divers	388,8	9,9 %	

45. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les dépenses de fret moins élevées que prévu pour l'achat des biens et fournitures de la Force.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

46. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 466 600 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit un montant de 4 030 600 dollars, provenant du produit des placements (3 500 900 dollars), des produits divers ou accessoires (83 600 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (446 100 dollars).